

Le BRIONNAIS

avril - mai
2024 / n°19

Lutter contre les inondations tout
en restaurant l'environnement



Le festival «Les AnthroScènes» p.6



Fin des travaux à l'école Pergaud p.8



Week-end sportif à la base p.19



www.ville-brionne.fr

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
☎ 02 32 47 32 20
☎ 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr



Madame, Monsieur,

Au temps où chacun goûte le retour des beaux jours, qui s'activant au jardin, qui humant la douceur printanière à l'occasion d'une promenade par les sentiers de plaine ou de sous-bois, voici qu'une nouvelle livraison du Brionnais s'invite dans votre boîte aux lettres.

Ce dix-neuvième numéro consacre sa une et un dossier central aux travaux de restauration de la continuité écologique de la Risle au niveau des berges et des ouvrages des Services techniques municipaux, rue des Martinières. Conduits sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle (SMBVR), en partenariat avec la Ville de Brionne, ces travaux bénéficient d'un soutien financier important de l'Agence de l'eau Seine Normandie et débiteront en juin pour trois mois. Ils ont principalement pour objectif de restaurer le milieu aquatique afin de favoriser la pratique piscicole, notamment en assurant le retour des grands poissons migrateurs et le développement de la biodiversité, de réduire le risque inondation et de maintenir voire développer l'usage nautique, avec la création d'un parcours de canoë-kayak sur le bras droit.

Début avril, la Ville a adopté son budget primitif 2024. Comme l'an dernier, les taux d'imposition ont été reconduits sans augmentation et se maintiennent à 7 points en dessous de la moyenne départementale pour le foncier bâti. Dans un contexte de stagnation des recettes des collectivités et d'inflation toujours soutenue, la Ville se donne une nouvelle fois pour objectifs de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement par une gestion rigoureuse des moyens, de maintenir des tarifs municipaux accessibles aux Brionnais et d'assurer des investissements pour l'attractivité de Brionne avec une politique durable désormais incontournable au regard des enjeux de la transition écologique. A titre d'exemple, la rénovation thermique du bâtiment principal de l'école Pergaud vient de s'achever. Elle nous permet d'atteindre un meilleur niveau de confort et va générer des économies en termes de dépenses énergétiques.

2024 est une année importante sur le plan mémoriel. Du 8 juin au 1er septembre, la Ville a prévu, en partenariat avec nos voisins de Calleville, et avec le soutien de la Région Normandie, plusieurs événements destinés à commémorer le 80ème anniversaire de la Libération. Ils seront l'occasion de faire revivre quelques moments clés de cette période déterminante de l'histoire de notre pays (notamment avec les visites de la champignonnière qui abrita l'essentiel de la population brionnaise au cours de l'été 44), mais aussi de rendre hommage à la résistance intérieure et à nos libérateurs canadiens.

En ce mois de mai qui débute et nous offre traditionnellement quelques jours supplémentaires de temps libre, je vous souhaite de bons moments de détente en famille et entre amis ainsi qu'une agréable lecture du Brionnais.

Bien cordialement

Valéry BEURIOT,
Maire de Brionne

Sommaire

- 1 Agenda
- 2-3 L'actu brionnaise
- 4-5 Culture, patrimoine & vie associative
- 6-7 Enfance & jeunesse
- 8 Voirie & travaux
- 9 Urbanisme
- 10-11 Dossier Environnement
- 12
- 13 Sports & loisirs
- 14-15 Social & solidarité
- 16-17 Dossier Commerces
- 18-19 Retour en images...
- 20

Responsable de la publication : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

Rédaction et photographies : Sophie Cailly (déléguée à la communication), Sophie Bordier (Conseillère municipale), le Comité de rédaction, Aurélie Lefebvre (DGS). Les services de la ville et SMBVR.

Crédits photos : Ville de Brionne

Conception : Graphiste Comça - 07 86 52 39 44

Impression : Impact Communication - 02 32 38 80 55

AGENDA

EXPOSITION	Du mardi 2 avril au samedi 4 mai L'illustratrice pour enfants, Martine Bourre, expose à la médiathèque Louise Michel.
EXPOSITION	Du mardi 7 mai au samedi 1^{er} juin « Les texturières » peinture sur tissu à la médiathèque Louise Michel.
PHILATELIE	Dimanche 12 mai - Salon toutes collections de 9 h à 18 h – Salle des fêtes.
BRIONNE À ROULETTE	Lundi 20 mai 3 ^{ème} édition à la base de loisirs.
CYCLISME	Lundi 20 mai - Course cycliste de la Pentecôte.
FESTIVAL	Lundi 20 mai Les AnthroScènes, un large programme toute la journée dans Brionne.
ANIMATION	Du vendredi 24 au dimanche 26 mai Tombola de la fête des mères organisée par ABCD.
THÉÂTRE	Samedi 25 et dimanche 26 mai Spectacle des 8 poings « Portrait des 23 - acte 2 » Parc de la maison Lorraine ou salle des fêtes.
THÉÂTRE	Jeudi 30 mai « Parfum de scandale » Spectacle Petites Fripouilles de l'atelier du lycée Boismard à 20 h - Salle des fêtes.
LAND'ART	De juin à septembre Différents ateliers et animations sur le thème « les 4 éléments ».
TRIATHLON	Dimanche 2 juin - 4 ^{ème} édition du Triathlon Terres de Normandie à la base de loisirs.
THÉÂTRE	Du vendredi 7 au dimanche 9 juin « La malle aux souvenirs » Spectacle Petites Fripouilles de l'atelier jeunes - Salle des fêtes .
ÉVÉNEMENT	Du samedi 8 juin au dimanche 1^{er} septembre 80 ^{ème} anniversaire du Débarquement.
FÊTE DE LA MUSIQUE	Vendredi 21 juin Dans Brionne avec un repas partagé organisé par ABCD.
ENDURO	Dimanche 23 juin - Organisé par Brionne Moto Verte à la base de loisirs.
FESTIVAL BD	Samedi 29 et dimanche 30 juin 5 ^{ème} édition avec la présence des bouquinistes au bord de l'eau le dimanche et exposition de voitures – Médiathèque Louise Michel et alentours.
EXPOSITION	Dimanche 30 juin - Exposition de dogue allemand à la base de loisirs.
CINÉMA PLEIN AIR	Vendredi 5 juillet - À la base de loisirs, organisé par le comité des fêtes.
FÊTE DES ASSOCIATIONS	Samedi 6 juillet À la base de loisirs.
MARIONNETTES	Jeudi 11 juillet Dans le cadre du festival de la marionnette à la salle des fêtes.
FESTIVITÉS	Samedi 13 juillet - Feu d'artifice et animations.
ANIMATION	Samedi 27 juillet Foire à tout du comité des fêtes et braderie d'ABCD.
FAITES DU SPORT COURSE DU LAC	Dimanche 8 septembre À la base de loisirs avec l'OMS.
INTERVILLAGES	Samedi 14 septembre - À la base de loisirs .



UNE BRIONNAISE DÉSORMAIS CITOYENNE FRANÇAISE

Le mardi 19 mars, une cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens français avait lieu à la sous-préfecture de Bernay. A cette occasion, Valéry Beuriot, maire de Brionne, et Philippe Fournier-Montgieux, sous-préfet de Bernay, remettaient officiellement à une Brionnaise Yulia Ponomareva, épouse Vandenbulcke, son décret de naturalisation. Félicitations à notre nouvelle compatriote pour son engagement fort envers notre communauté nationale.



LE 9 JUIN, ON VOTE

En France, les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin. C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne.

81 députés européens seront élus lors de cette élection.

Pas encore inscrit sur les listes électorales ? Vous avez jusqu'au vendredi 3 mai pour vous faire connaître auprès de la mairie.

Le Parlement européen adopte des lois qui nous concernent tous. Alors utilisez votre voix pour défendre la démocratie.



• Fournier-Montgieux, sous-préfet de Bernay, Yulia Ponomareva, Valéry Beuriot, maire de Brionne



SAVEZ-VOUS COMMENT IDENTIFIER ET SIGNALER UN MOUSTIQUE TIGRE ?



Le moustique tigre « *Aedes albopictus* » peut être le vecteur de maladies graves telles que la Dengue, le Chikungunya ou le Zika. Ce moustique colonise progressivement le territoire métropolitain depuis les années 2000. À ce jour, il n'est pas considéré comme implanté en Normandie.



1. COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Il est très petit (environ 5mm) ;

Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune) ;

Il vit et pique le jour (principalement tôt le matin et au coucher du soleil).

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?
Vous souhaitez le signaler ?

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Afin de signaler la présence d'un moustique tigre, il faut que vous disposiez :

- d'une photo d'un moustique tigre à joindre à votre déclaration en ligne,
- ou d'un moustique dans un état permettant son identification et correctement conservé (da un petit contenant ou scotché sur une feuille de papier par exemple, sous enveloppe timbrée à l'adresse suivante : FREDON Normandie, 1 rue Léopold Sédar Senghor - 14 460 COLOMBELLES).

+ d'informations : <https://www.normandie.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-aedes-albopictus/>



2. COMMENT PRÉVENIR SON IMPLANTATION ?

Le moustique tigre pond dans des petites collections d'eaux stagnantes des habitations et se déplace peu. Pour éviter son développement, il faut le priver d'eau.

Pour cela, les bons gestes à adopter :

- Vider régulièrement les soucoupes, pots de fleurs, seaux, arrosoirs etc. ;
- Ranger le matériel de jardin et les jouets d'extérieur ;
- Entretenir les évacuation d'eau extérieures (gouttières, rigoles) ;
- Couvrir les réserves d'eau d'un filet moustiquaire ou de tissu.



3. COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?

- Portez des vêtements couvrants et amples ;
- Équipez portes et fenêtres de moustiquaires ;
- Pour toute utilisation de produits répulsifs, conformez-vous aux recommandations d'usages du fabricant et prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.



BRÛLER, C'EST INTERDIT

Le printemps arrivant à grand pas, les travaux d'entretien vont reprendre dans les parcs et jardins des particuliers. Chaque année, 160 kg de déchets verts sont produits par personne en France. Malgré l'interdiction établie par la loi, 10 % des foyers les brûlent encore à l'air libre, ce qui représente un volume estimé à près d'un million de tonnes. Devant les nuisances, le risque d'incendie et les atteintes à la santé publique, un cadre légal et des infractions susceptibles d'être relevées existent. Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée ainsi

que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants susceptibles d'impacter la santé.

L'article L.541-21-1 du Code de l'environnement précise que les biodéchets ne peuvent être éliminés par brûlage à l'air libre ni au moyen d'équipements ou matériels extérieurs, y compris au moyen d'un incinérateur et toute infraction est passible d'une contravention de 4^{ème} classe (135 €).



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Régulièrement, il est constaté des dépôts sauvages au pieds des points d'apport volontaire. Ces incivilités sont prises en charge par les services de la commune. Ce sont donc les finances publiques de chacun qui sont mises à contribution. Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes : nuisances olfactives, dangers sanitaires, pollution visuelle, et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

Que risque-t-on ? Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975). Les auteurs de ces indélicatesses s'exposent à des amendes de 450 à 1 500 €.

Comment signaler un point d'apport volontaire plein ? Il vous suffit de contacter le SDOMODE ou la Mairie.

POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ, RESPECTONS TOUS NOTRE ENVIRONNEMENT

LA FRICHE SIRET-DELAPORTE : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT EN CONSTRUCTION

La ville de Brionne poursuit sa réflexion sur le projet de réhabilitation de la friche Siret-Delaporte. Depuis septembre dernier, des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles ont développé des hypothèses de réhabilitation des bâtiments en y développant de nouveaux usages s'appuyant sur le principe du « déjà là », à partir de l'étude des morphologies des structures existantes.

Dans ce cadre, une maquette a été réalisée afin de présenter à la municipalité les différentes hypothèses développées :

- Création de ponts temporaires et de nouveaux accès
- Garage et café saisonnier
- Atelier bois et fablab de fermentation
- Logements semi collectif, une alternative au pavillonnaire
- Logements étudiants mutualisable et espaces collectifs extensibles
- Ateliers partagés en situation inondable
- Fabrique autour du lin

En parallèle, la ville de Brionne, en lien avec le CAUE, a initié une candidature multi-sites, avec la friche Siret-Delaporte à Brionne, Saint-Louis à Nassandres, Jean Baier (ex-Robert et Carrière) à Petit-Nassandres, Nouvelles Coordonnées à Fontaine-l'Abbé, afin d'imaginer des solutions de réhabilitation des friches industrielles en milieu rural, de redonner ces espaces aux habitants, au concours EUROPAN sur le thème "Villes vivantes".

Sur un total de 51 sites européens, dont 10 français, la candidature de l'IBTN a remporté un grand succès avec 23 équipes qui se sont positionnées pour proposer des intentions d'aménagement.

Au final, trois équipes (En Sueur, (Re)source et Intensités sauvages) ont été sélectionnées et sont venues présenter les projets le 21 mars dernier sur le site de la friche de Fontaine-l'Abbé gérée par la coopérative les Nouvelles Coordonnées. A présent, la phase de mise en œuvre va être engagée.



EUROPAN

Le programme EUROPAN est un concours d'idées, à l'échelle européenne, engageant des jeunes architectes et urbanistes à la formulation de scénarios d'aménagement sur des sites candidats. Ce programme est lancé simultanément par plusieurs pays, sur un thème, des objectifs et un règlement commun. Il peut être suivi d'études ou de réalisations concrètes en poursuivant le travail entrepris avec les équipes lauréates ●



● Eau'Rigine - un jeu ludique pour en apprendre plus sur l'eau



● Jorge Quilaqueo, le « machi » de l'eau

BRIONNE INTÈGRE LES ANTHROPOSCÈNES

Créé par la structure culturelle Le Tangram d'Evreux, le festival Les AnthroScènes traite de l'empreinte de l'être humain sur la Terre par le biais de spectacles, de conférences scientifiques, d'ateliers, d'expériences. Cette année, l'eau en sera le thème central. Une occasion en or bleu pour la ville de Brionne, qui a donc intégré la programmation.

Lundi 20 mai, à 11 heures, une table ronde accessible à tous permettra de discuter des usages de la Risle, d'en comprendre les interférences, d'en mesurer les impacts sur l'évolution des paysages de la vallée. Modérée par Aurélie Lefebvre, directrice générale des services de la ville, et Sabine Guitel, directrice du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de l'Eure, elle accueillera le maire Valéry Beuriot, l'archéogéographe Philippe Fajon, le turbinier Louis Sourdon, et un expert de la faune aquatique de la Risle dépêché par le Conservatoire des espaces naturels de Normandie.

Dans l'après-midi, à 15h et 16h30, à la médiathèque, les enfants seront conviés à explorer l'eau de manière ludique, à découvrir la répartition mondiale des ressources en eau et à plonger dans ses usages en France. L'opportunité de faire le point sur sa propre consommation derrière les objets du quotidien. Un atelier pour éveiller les consciences !

Enfin, clou de cette journée événementielle, le médecin de la nature, machi de l'eau, Jorge Quilaqueo réalisera une cérémonie de l'eau à 18h30 derrière la médiathèque. Représentant des peuples racines, gardiens des écosystèmes de la planète bleue, ce chaman mapuche du Chili parcourt le monde pour « maintenir le lien sacré avec l'énergie cosmique de l'eau et sa relation avec la Terre » grâce à des offrandes et des prières. Un moment magique qu'il poursuivra d'une rencontre, accompagné par Sabah Rahmani, anthropologue, journaliste, éditrice et autrice spécialisée dans les peuples autochtones. Immanquable ●

APPEL À LA POPULATION



En prévision du 80^{ème} anniversaire du Débarquement de Normandie et de la Libération de Brionne, une grande exposition est prévue à la médiathèque Louise Michel.

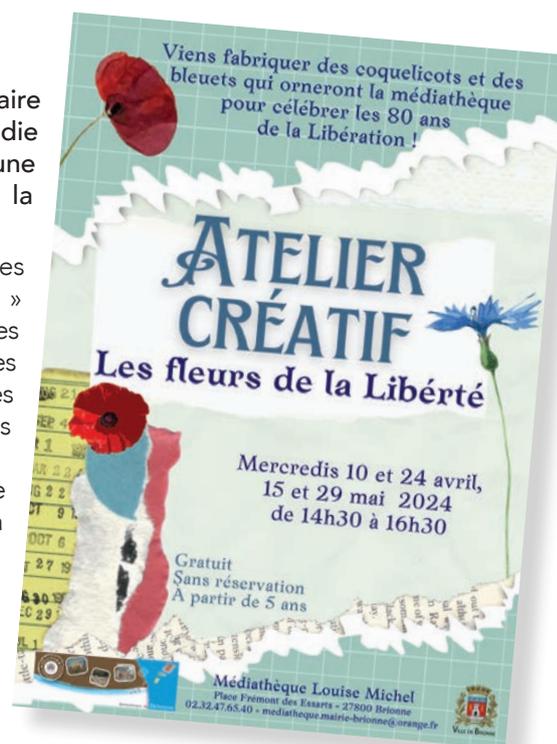
Un appel est lancé aux personnes possédant des objets « souvenirs » datant de cette époque et susceptibles de permettre de la commémorer : des

drapeaux, des casques ou autres ustensiles militaires, de pièces d'uniformes, des documents papiers (tracts, laisser-passer, bons de rationnement), des photos, des objets personnels et qui accepteraient de les confier.

Tous les objets seront en sécurité et protégés. Nous pouvons aussi en faire des reproductions ou des photographies. L'essentiel est d'en conserver la trace pour assurer la transmission aux générations futures. Les personnes ayant vécu cette époque peuvent également contacter la médiathèque pour raconter ce dont ils se souviennent. Par exemple, beaucoup d'habitants sont allés se réfugier dans la champignonnière pour se protéger des bombardements. Les personnes qui s'en rappellent peuvent venir témoigner de ces conditions de vie inhabituelles et ainsi leurs souvenirs, mémoire de la grande Histoire à l'échelle locale, sera conservée.

De plus, afin d'organiser un grand défilé pour clôturer cette commémoration le dimanche 1^{er} septembre, nous avons besoin de beaucoup de figurants. Si vous souhaitez participer, contactez-nous ! Les personnes concernées peuvent contacter :

- Janine Lerouvillois au 06 25 73 60 41 ou janine.lerouvillois@hotmail.com
- La médiathèque au 02 32 47 65 40 ou mediatheque.mairie-brionne@orange.fr



"PORTRAIT(S) DES 23, ACTE 2"



Par le collectif : les 8 Poings

Après un premier acte qui s'est déroulé en mai 2023, le collectif « les 8 Poings » revient en mai 2024 pour vous présenter l'acte 2 de « Portrait(s) des 23 ».

Portrait(s) des 23 est un spectacle créé à partir de témoignages récoltés auprès des habitants du bassin de vie de Brionne par les membres de la compagnie. La récolte ayant été fructueuse l'année dernière, il reste encore de nombreux témoignages à exploiter pour créer l'acte 2 !

Des ateliers d'initiation gratuits pour les habitants du bassin de vie

Pour garder le lien avec les habitants, le collectif va proposer plusieurs ateliers d'initiation (environ 2h) théâtrale du 13 au 16 mai. Ils se dérouleront au sein de plusieurs lieux du bassin de vie et seront gratuits. Le programme des ateliers sera accessible sur le site internet de la ville ou au format papier à l'accueil de la mairie, à la médiathèque ou au Repère. Il sera également diffusé dans toutes les mairies du bassin de vie.

Les représentations du spectacle

Les représentations de « Portrait(s) des 23, acte 2 » auront lieu le samedi 25 mai à 18h et le dimanche 26 mai à 15h dans le parc de la maison de Lorraine. En cas de mauvais temps, elles auront lieu à la salle des fêtes de Brionne. Spectacle gratuit et ouvert à tous ●



LAND'ART

Le Land'Art est une tendance de l'art contemporain utilisant des matériaux de la nature ou de récupération. Ce sont des œuvres éphémères. L'objectif du Land'Art est de développer un projet artistique commun aux Brionnais, de fédérer les bonnes volontés en sensibilisant tout un chacun à l'écologie et à la préservation de la nature.

Cette année, après avis des habitants, le thème « les 4 éléments » a été retenu. L'air, la terre, l'eau, le feu, vous invitent à imaginer une œuvre qui sera exposée dans la ville ou dans votre jardin. C'est un thème large qui, nous en sommes certains, inspirera les artistes que nous sommes tous ●

Pour plus d'information,
le Repère au 06 07 74 54 33

FESTIVAL BD LE 29 & 30 JUIN

Pour cette 5^{ème} édition, c'est à Marc Bourgne, scénariste et dessinateur de BD, que nous devons cette superbe affiche ! Michel Vaillant au pied du donjon ? Il n'y a qu'à Brionne que cela peut arriver ! ●





« VIENS JE T'EMMÈNE » ... EN TRAIN

Semaine Petite Enfance

« Viens je t'emmène » était le thème de la semaine nationale de la Petite Enfance. L'occasion pour la micro-crèche d'aller à la rencontre des autres partenaires et structures : Toute Petite Section, le Répère, l'école de musique... Moment convivial le mercredi 20 mars autour d'un atelier crêpes et jeux organisé par le Centre Socio-culturel. Près de 30 personnes sont venues se régaler et s'amuser.

La semaine s'est clôturée par un temps festif à la médiathèque où plus de 80 parents et enfants ont pu s'initier à la peinture, au yoga, à la motricité ou tout simplement jouer et discuter avec les professionnels de la petite-enfance.



Retour sur les vacances d'hiver

L'univers de Mario était à l'honneur pour ces vacances d'hiver. Au programme : Rallye City, Clip vidéo, déguisements, cuisine, jeux olympiques, création de kart, patinoire....

Un des moments forts de ces vacances a été la sortie du 28 février, non pas en kart, mais bien en train depuis la gare de Brionne. Une première pour la majorité des 39 enfants présents dès 8h30 sur le quai. Direction Rouen pour une journée dense en activités avec la visite de la place du Vieux Marché, de la cathédrale, du musée des Beaux-arts. S'en est suivi le pique-nique bien mérité sur la place St Marc avant de découvrir les univers de Koh Lanta, Fort Boyard, Harry Potter et Jurassic World à travers un Escape Game. Menée en partenariat entre Brionne Eco Mobilité et le service jeunesse de la Ville de Brionne, cette sortie a permis de démontrer aux enfants qu'être mobile à Brionne, c'est facile et que les 11 kilomètres à pied n'ont rien d'insurmontable quand on s'amuse ! ●



QUAND LES JEUNES SE METTENT EN SCÈNE

Spectacle des 8 Poings Ado

Dans le cadre de l'appel à projet « La Culture s'anime », le collectif les 8 Poings a souhaité proposer des ateliers d'expression artistique à une dizaine de jeunes de 15 à 25 ans. L'objectif est de participer à la création d'un spectacle avec pour acteurs principaux les jeunes eux-mêmes. Après 5 jours de travail d'écriture, d'expression corporelle, de danse, de théâtre, de chant. La représentation finale se tiendra le vendredi 26 avril.

Spectacle du périscolaire 14 juin

Nous vous attendons nombreux le vendredi 14 juin à la salle des fêtes pour venir voir le spectacle de fin d'année. Intitulée « le temps des souvenirs et des rêves », cette représentation mêlera saynètes théâtrales, chants, danses, vidéo, cirque, mémoire... De près ou de loin, les enfants participeront à la confection des textes, des décors, des costumes. Un projet mené par le service jeunesse avec les enfants... Pour le plaisir des plus grands ●



1^{ÈRE} ÉDITION DE LA « RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS »

De quoi parle-t-on ? Il s'agit d'une rue ou d'une place normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les enfants puissent jouer librement en toute sécurité et redécouvrir la place sous un angle plus familial. A cette occasion des animations sont disposées et proposées aux enfants.

Quelles animations ? Le Repère a pu mobiliser les partenaires locaux, les services municipaux ou encore des intervenants extérieurs pour animer cette journée à travers différents stands d'activités ou de jeux libres. Des animations ont également été proposées par les enfants eux-mêmes lors d'un repas partagé suivi d'un échange collectif (Art du cirque, parcours de billes, jeux XXL, dessin, photos, course de voitures...)

L'objectif : s'amuser en famille à travers la découverte de nouvelles activités ●



● Temps d'échange avec les enfants pour choisir les animations



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024 - 2025





LA VILLE DE BRIONNE ACTIVE POUR UN PLAN D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DE SES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Face à l'explosion du coût des énergies de chauffage, notamment du gaz en 2022 (la facture de gaz est passée de 60 000 € à 295 000 €), la municipalité a décidé de lancer un programme d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux sur les exercices budgétaires 2023 et 2024, en deux opérations :

1) Gestion Technique centralisée du chauffage des bâtiments communaux (GTB):

11 bâtiments sont ciblés (gymnase Beuvain, 3 chaufferies de l'ensemble scolaire Pergaud, école Brassens, salle de sport E. Marie, Salle des fêtes, Mairie, salle du conseil municipal, la Crèche et la Médiathèque). Les travaux ont consisté à mettre en œuvre, dans chaque armoire de chaufferie, un automate servant de GTB et permettant, d'une part, l'envoi d'informations techniques sur le site de notre exploitant de chauffage et, d'autre part, la réception d'ordres de pilotage des courbes de chauffage.

La mise en œuvre, en sus, de plusieurs sondes de chauffage dans les locaux de chaque sites permettent d'améliorer l'appréciation du niveau de chauffage et de mieux l'adapter aux besoins et cela en temps réel d'où les objectifs d'économie d'énergie. Les techniciens municipaux pourront observer la supervision du chauffage de chaque bâtiment et donc d'alerter l'exploitant ou de renseigner les usagers des installations de chauffage de la ville de Brionne. L'objectif du gain d'énergie est de l'ordre de 10 %.

Ces travaux, d'une valeur de 130 000 € HT, sont pris en charge grâce à l'enveloppe financière constituée depuis 8 années, dans le cadre de la garantie totale du marché d'exploitation en cours, et n'ont donc aucun effet sur les budgets d'investissement 2023 et 2024.

2) Travaux d'isolation extérieure du bâtiment principal de l'école Pergaud :

Faisant suite à un diagnostic thermique, il a été

déterminé que ce patrimoine bâti devait faire l'objet de travaux d'isolation thermique pour permettre un gain d'économie d'énergie et un meilleur confort pour les usagers.

Ainsi il fût décider d'engager des travaux d'isolation extérieure du bâtiment constitué d'un vide d'air, puis d'un panneau un matériau isolant recouvert de deux couches d'enduit renforcées par une fibre de verre rendant l'ensemble extrêmement dur et donc résistant aux chocs. Les teintes de l'enduit respectent les couleurs existantes avant travaux.

Les travaux viennent de se terminer. Et déjà il est constaté une réduction du besoin de chauffage, l'objectif étant de le réduire d'environ 20 %.

Le coût des travaux est de 170 000 € TTC et font l'objet d'une subvention du Conseil Départemental et de l'État.

Enfin la ville de Brionne veut poursuivre cet objectif et vient de conclure une convention avec Enedis pour travailler dans ce sens sur l'ensemble des bâtiments de la ville ●



REPENSER LE FLEURISSEMENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Particulièrement attentive au cadre de vie de ses habitants, la Ville de Brionne s'interroge sur la meilleure façon d'adapter son système de fleurissement aux défis posés par le réchauffement climatique tout en poursuivant ses efforts d'embellissement de la commune, dans une nécessaire démarche écologique et économique.

La période est chargée pour les services techniques qui doivent planter, composer et aménager les massifs, tondre les espaces verts, désherber le cimetière, etc.

Une réorganisation globale doit s'opérer. Depuis quelque temps, une réflexion sur l'installation de vivaces est engagée. Moins gourmandes en eau, elles demandent moins d'entretien et peuvent subsister pendant plusieurs années. Afin de préserver et pérenniser les espaces, entre saisonnier et durable, les vivaces et les arbustes remplaceront donc progressivement certains massifs de plantes annuelles et bisannuelles, sans toutefois perdre en couleurs, gaieté et qualité. Une nouvelle stratégie respectueuse de la planète, de notre territoire et de ses habitants ●

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU CIMETIÈRE

Parallèlement aux travaux de végétalisation qui se poursuivent au cimetière, deux nouveaux équipements viennent d'y être installés : un deuxième ossuaire de 300 reliquaires permettant, une fois le règlement du cimetière actualisé, de procéder à la mise à jour des concessions ; et un second columbarium permettant davantage d'urnes funéraires ●



UN BARRAGE FLOTTANT POUR GÉRER LES DÉCHETS

Pollution environnementale qu'il n'est plus besoin de démontrer, les déchets flottants, qu'ils soient plastique, en métal, en verre ou en polystyrène, sont encore trop nombreux sur la Risle.

Depuis dix ans déjà, le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle (SMBVR) œuvre pour le nettoyage de la rivière en aidant les clubs nautiques, en réalisant du nettoyage à chaque embâcle ou des opérations de déconcrétionnement, en organisant régulièrement des opérations Risle propre, en remplissant encore récemment une remorque entière de déchets sur le Mordoux, mais aussi en sensibilisant inlassablement les écoliers du territoire sur la pollution des déchets et son impact sur les milieux aquatiques et marins.



Puisque manifestement le problème persiste, le SMBVR va mettre en place, tous les ans, d'avril à septembre, un dispositif de barrages flottants sur la commune de Brionne pour relocaliser les déchets, notamment plastique, à l'échelle du territoire.

Succession de boudins de mousse à cellules fermées, qui garantissent leur flottabilité, d'une jupe de 40 cm et d'une chaîne de lest, ces barrages flottants suivront les mouvements de la surface de l'eau, sur le bras du Mordoux, en aval direct du pont de la déchetterie, et sur la Risle au niveau des Essarts.

Une action forte pour certes faciliter le ramassage des déchets, mais surtout attirer les regards vers ces accumulations de déchets très inesthétiques qui, le SMBVR l'espère, feront réfléchir les usagers de la rivière... ●

Des travaux d'aménagements ont été effectués afin de pouvoir commencer la restauration de la continuité écologique :

I. CONTEXTE

La Risle, cours d'eau normand et 1^{er} affluent de la Seine en rive gauche possède des eaux fraîches de nombreuses frayères et un milieu riche et diversifié. La Risle réunit toutes les conditions pour abriter, protéger et développer durablement ces grands poissons migrateurs sur le territoire. L'aménagement de ces ouvrages, véritable verrou à la faune aquatique était donc une priorité pour la survie de ces espèces.



Extrait de la carte IGN ● Zoom sur le site



● Ouvrage de dérivation d'anciens moulins



● Ouvrage de dérivation des services techniques de Brionne



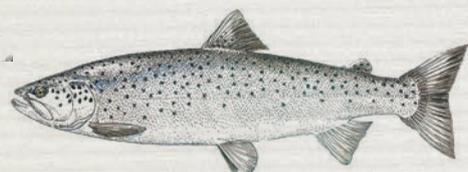
ICI, LE SMBVR INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VOS COURS D'EAU !
« Restauration de la continuité écologique sur le site des services techniques de Brionne, question de survie pour les grands poissons migrateurs »



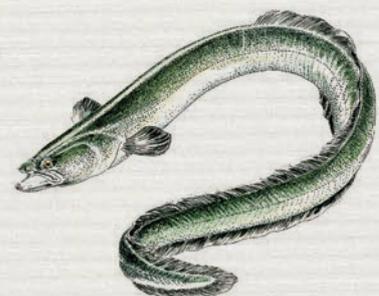
● Lamproies



● Saumon atlantique



● Truite de mer



● Anguille

II. LES OBJECTIFS DU PROJET

- Restaurer la continuité écologique (accès aux zones de reproduction) et le transit sédimentaire,
- Assurer la colonisation du bassin de la Risle notamment l'axe Charentonne par les espèces migratrices,
- Requalifier l'île en zone humide permettant un stockage d'eau plus important et accueillir une biodiversité,
- Réduire le risque inondation en supprimant l'ensemble des éléments constituant les ouvrages (maçonnerie, portique, pelle de vannes) générant un obstacle à l'écoulement de l'eau et favorisant leur obstruction par les arbres,
- Eviter la contrainte pour la ville de Brionne liée aux ouvrages (manoeuvre lors des crues, gestion des arbres dans le vannage, entretien, etc.),
- Maintenir & développer l'usage nautique sur le bras droit,
- Améliorer la pratique de la pêche en améliorant la circulation piscicole, en diversifiant les habitats, en assurant le retour des migrateurs sur le secteur.

III. L'AMÉNAGEMENT

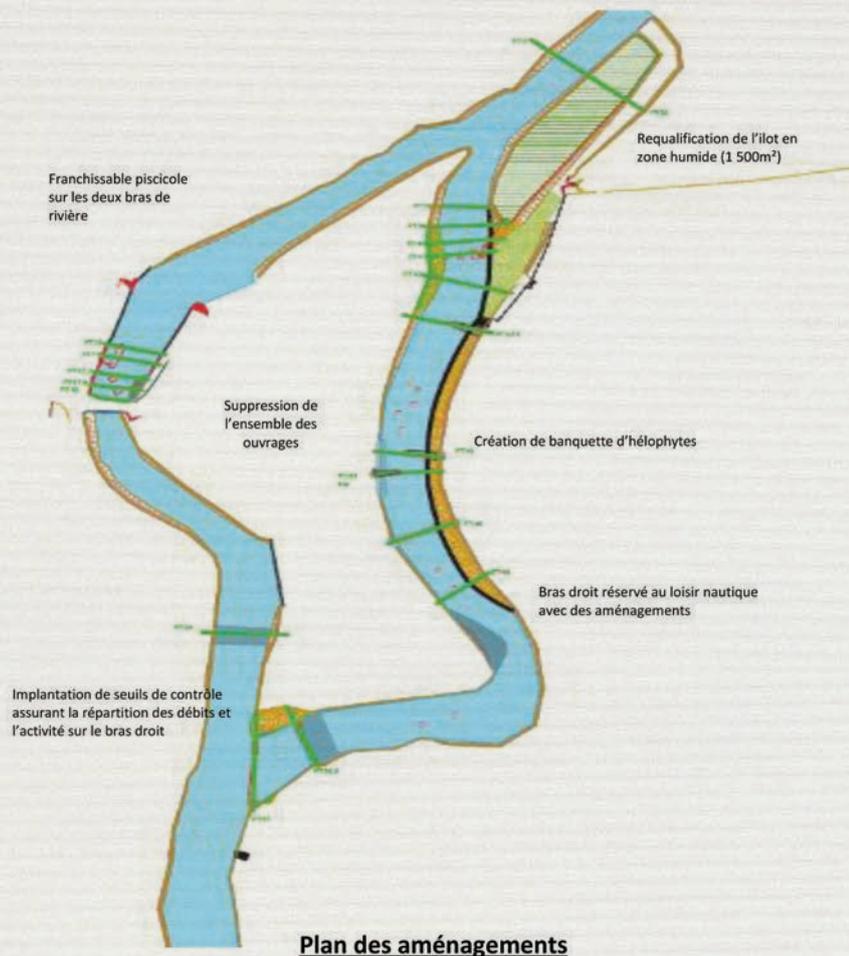
Il a été constaté que les vannes fermées et le dénivelé de 0.8 m sur chaque bras empêchent toute remontée de poissons.

Les travaux d'aménagement consistent à l'effacement « maximal » des ouvrages (y compris le radier) présents sur les deux bras tout en conservant des points de contrôles naturels ou reconstitués assurant ainsi un écoulement préférentiel vers le bras droit capable de recevoir une activité nautique (navigabilité-compatible). Chaque obstacle sera rendu transparent à la migration des poissons qu'ils soient petits ou grands, bons nageurs ou pas.

Associé à ces travaux, la création d'une zone humide par l'abaissement de l'îlot permettra d'accueillir une faune et une flore adaptée à ces milieux si particuliers et permettra de capter d'avantage d'eau lors des inondations. Une gestion par abattage de la ripisylve vieillissante et inadaptée en bord de rivière sera réalisé sur l'ensemble du site.

Enfin, la mise en place d'aménagement nautique (épis, chicane, seuil) sera mise en oeuvre pour améliorer l'ancien parcours nautique.

ICI, la ville de Brionne investit pour le loisir nautique !



IV. MISE EN ŒUVRE D'AMÉNAGEMENTS NAUTIQUES

En 2017, lors de la mise en eau basse, il a été mis en évidence un faciès lotique et homogène non compatible pour l'apprentissage du kayak (école, club) et une hauteur d'eau non compatible avec la pratique nautique en règle générale.

De part, la forte fréquentation estivale de la Risle, de la présence du club nautique et de la base de loisir, il a été décidé de maintenir et de renforcer les usages actuels de navigabilité et d'usage éducatif/sportif du bras droit.

L'opération de restauration de la continuité écologique a intégré :

- Des seuils de contrôle noyés en amont des bras pour la répartition de l'eau,
- Des aménagements nautiques (seuil en V, 9 chicanes, 3 épis) pour maintenir l'usage éducatif,
- Des zones d'embarquement ou de débarquement pour maintenir l'usage de loisir.



● Photographies prises lors de la mise en eau basse de 2017

V. RÉSULTATS ATTENDUS

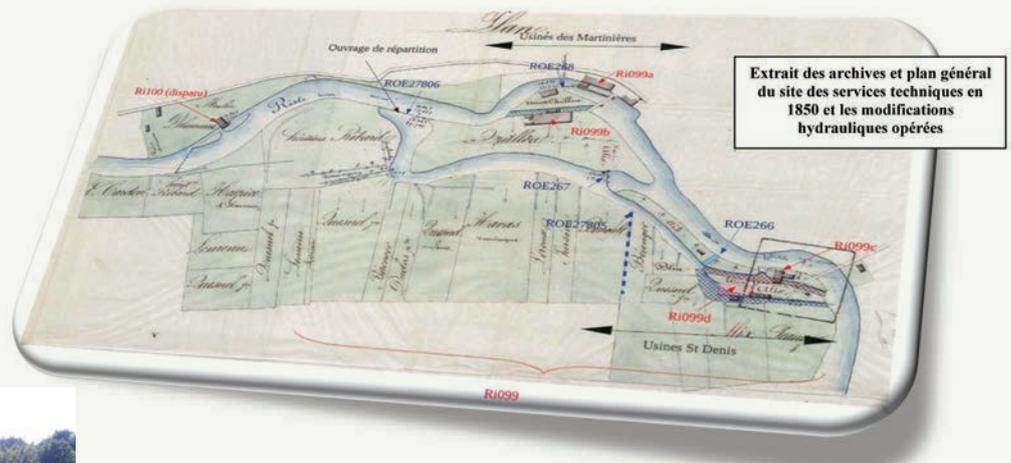
Compte tenu de nos travaux de restauration de la continuité écologique sur la Risle et notamment sur l'ouvrage de la Madeleine à Pont-Audemer, il a été mis en évidence des résultats très encourageants concernant le retour des migrateurs sur le bassin de la Risle.

- Sur l'année 2023, 697 truites de mer ont été dénombrées à la station de vidéo-comptage,
- Les juvéniles d'anguilles (densité, répartition) sont observées sur les stations de suivi aval de la Risle y compris dans la rampe hydraulique de la Madeleine,

Cela démontre que la nature réagit très bien à nos actions en faveur de la libre circulation piscicole sur le territoire. Cette plus-value écologique est donc attendu sur le site de Brionne dans les prochaines années.

VI. EVOLUTION NATURELLE DU SITE

Entre 1882 et 1961, le secteur comptait 4 moulins notamment au niveau de l'usine des Martinières et sur l'usine Saint Denis. Les moulins ont été détruits pour la plupart et les canaux usiniers rebouchés. Ce site accueille désormais les services techniques de Brionne. La dégradation des éléments restant (vannage, pile) et le devoir de gestion lors des inondations devenaient une contrainte trop forte pour la ville de Brionne. Au fil des années, le développement touristique notamment avec la création de la base de loisir ont permis de redéfinir un avenir pour ce secteur, toujours tournée vers l'eau mais en conciliant désormais la biodiversité et le nautisme.



• Zone inondable et humide fonctionnelle



• Requalification de ce secteur en zone inondable et humide

Qu'est qu'une zone humide ?

C'est un écosystème à l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques, milieu gorgé d'eau de manière temporaire ou permanente accueillant très souvent une diversité faunistique et floristique remarquable. Il existe plusieurs types de zones humides : les zones humides continentales (tourbière, mares, prairie humide...) et des milieux maritimes et côtiers (estuaire, marais littoral...).

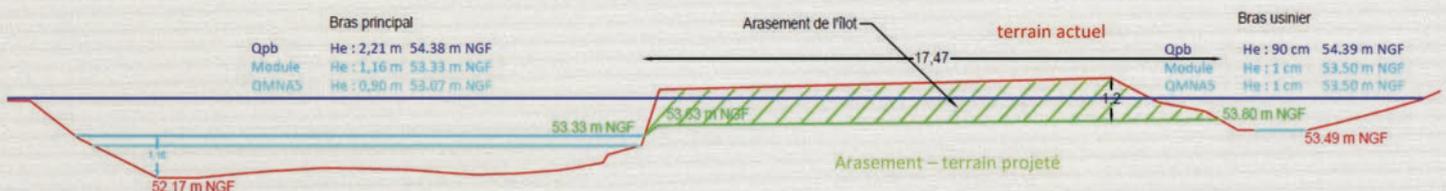
Le rôle de la zone humide ?

Ces milieux complexes, fragiles et si essentiels apportent de nombreux services à l'homme :

- 1/ Fonction hydrologique (régulation des crues et soutien aux étiages),
- 2/ Fonction épuratrice des eaux (filtre physique et biologique),
- 3/ Fonction écologique en constituant de véritables réservoirs de biodiversité hébergeant de nombreuses faunistique ou floristique inféodés à ces milieux,
- 4/ Régulation du climat par le stockage du carbone....

Objectif des travaux :

- De défricher l'ensemble de l'île,
 - D'abaisser le terrain actuel d'environ 0.8 à 1.2 m,
 - De laisser la nature re-végétaliser naturellement l'espace,
- In fine, une zone humide d'une surface de 1 545 m², accolé à la base de loisir permettra de diversifier les milieux naturels et la faune associée.





CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL JEUNE DE KAYAK SLALOM

Le samedi 17 février avait eu lieu le championnat départemental jeune (8 à 14 ans) de kayak slalom sur la Risle, au lieu-dit le Goulet, derrière le lac de la base de loisirs de Brionne.

L'objectif était de parcourir 200 mètres en respectant des passages obligés matérialisés par des portes (14 portes au total) à descendre vers l'aval (portes vertes) ou à remonter vers l'amont (portes rouges). Les portes touchées ou non franchies comptent des pénalités qui s'ajoutent au temps (2 secondes pour une touche, 50 secondes pour une porte manquée).



A ce jeu, les plus rapides toutes catégories confondues sont nos benjamines brionnaises (2 ans de moins que leurs aînées minimes), Astrée Lechevalier Noël, Championne départementale 2024, suivi de très près par sa sœur Cléopée Vice-championne départementale 2024. A noter, le bon résultat de Théo Lefevre, poussin 1^{ère} année, seul de sa jeune catégorie mais 4^{ème} de tous les poussins. (Champion départemental Enzo Bonvalet du club de Beaumont le Roger). Les clubs participants du Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Eure sont : Vernon, Val de

Reuil, les Castors Rislois de Pont-Audemer, Val de Risle de Montfort sur Risle, et Beaumont-le-Roger. A très bientôt sur un nouveau parcours !

ENDURO DE BRIONNE

Cette année, l'enduro kid aura lieu le mercredi 8 mai, et la 49^{ème} édition de l'enduro de Brionne, le dimanche 23 juin dès 9h. La boucle de l'enduro fait environ 73 km avec deux spéciales chronométrées (3 tours). Une buvette et une restauration seront mises en place du samedi midi au dimanche soir ●



TRIATHLON TERRES DE NORMANDIE 2024

Cette quatrième édition du triathlon Terres de Normandie est un événement pour notre région. En effet, très peu de compétitions de triathlon sont organisées sur notre territoire. C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons les triathlètes de notre région et d'ailleurs, nous espérons qu'ils seront nombreux à répondre présents à cette magnifique épreuve sur notre belle base de loisirs. Nous accueillerons également un championnat de Normandie sur la distance M, distance olympique, ce qui est une marque de reconnaissance sur la qualité de notre organisation.

Rendez-vous le dimanche 2 juin 2024 pour le triathlon Terres de Normandie. Départ de la course XS 9h15 ●

LUNDI 20 MAI, LUNDI SPORTIF RETOUR DE LA BRIONNE À ROULETTE, LE CONCOURS DE BOULES ET LA COURSE CYCLISTE

Un lundi de Pentecôte sous le signe du sport avec trois manifestations et non des moindres. Le traditionnel Grand prix de la Pentecôte organisé par le VC Bourgtheroulde Le Roumois revient à Brionne accompagné pour la 3^{ème} année de « La Brionne à roulette » proposé par le Starter club et soutenu par la Ville, mais également le tournoi de boules du comité des fêtes.





DEUX PARCELLES LIBRES AUX JARDINS FAMILIAUX

Si vous êtes Brionnais et que le travail de la terre vous intéresse, ces parcelles de 150 m² équipées d'une cabane de jardin et d'un récupérateur d'eau sont louées au tarif de 20 € par an. Et si vous voulez partager votre parcelle avec votre famille ou des amis pour exploiter au mieux vos 150 m², pas de problème ●

Pour vous porter candidat-e-s,
contactez le CCAS de Brionne
02 32 47 32 26 / ccas.mairie-brionne@wanadoo.fr



LES BONS DE PRINTEMPS

Tous les ans, le CCAS offre un bon de printemps d'une valeur de 32 €. Pour bénéficier de ces bons, vous devez avoir 65 ans, ne pas être imposable sur le revenu et être inscrit auprès du CCAS.

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter le CCAS au 02 32 47 36 26

BONS
de
PRINTEMPS

RAPPEL

UN TRANSPORT POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

Une navette de mini-bus gratuite est organisée à destination des personnes âgées de plus de 60 ans dans les différents quartiers de Brionne. Elle peut être utilisée sur inscription auprès de la mairie en appelant le : 02 32 47 32 20.



LE CCAS, PARTENAIRE DE LA BOUSSOLE DES JEUNES SUR LE VOLET « LOGEMENT »

La Boussole des jeunes est un service numérique à destination des 15-30 ans.

Son objectif est de mettre en relation les jeunes du territoire avec les professionnels susceptibles de les aider.

Ces services nombreux et souvent méconnus, consistent par exemple à se préparer à un entretien d'embauche, obtenir son permis de conduire à moindre coût, financer sa formation, alléger son loyer, obtenir un garant, ne pas avancer des frais de santé etc.

Le CCAS est désormais associé à ce dispositif et répond aux questions concernant le logement.

Rendez-vous sur le site www.boussole.jeunes.gouv.fr,
sélectionnez votre commune ainsi que le thème choisi.

Renseignements auprès du CCAS au 02 32 47 32 26
ou auprès du PIJ (Maison des associations à Bernay) au 02 79 18 01 05



L'ESCALE DE LA RISLE

L'accueil de jour de Brionne « l'escale de la Risle » est une formule innovante qui dépend de l'EHPAD de Brionne, il se situe au niveau -2. Il dispose d'une grande pièce de vie et d'un jardin avec une entrée indépendante de l'EHPAD située avenue pierre Brossolette. Le transport des personnes est géré par l'établissement.

Il accueille des personnes âgées vivant à leur domicile (dans un rayon de 20 km de Brionne) et présentant une pathologie neurodégénérative, ou une maladie neurologique avec séquelles fonctionnelles. Il est destiné à accompagner sur une journée, une ou plusieurs fois par semaine, une personne en difficulté par sa pathologie, mais dont le maintien à domicile est encore possible. Il permet aux personnes âgées de stimuler leur mémoire et leur capacité, et de favoriser les liens sociaux, l'estime de soi et repousser l'isolement. Il permet également aux aidants de bénéficier d'un temps de répit.

Il peut accueillir 8 personnes par jour, accompagnées par une Assistante de Soins en Gérontologie.



Afin de faire une demande d'accueil de jour, un dossier doit être rempli ViaTrajectoire, où une partie devra être rempli par le médecin traitant du futur bénéficiaire. Un membre du personnel est à disposition pour accompagner pour les démarches administratives si besoin.

Coordonnées : 02 32 45 62 00 - 07 76 58 95 48 / escaledelarisle@orange.fr

Il existe également sur le même principe un accueil de nuit où les personnes, vivant dans un rayon de 30 km de l'établissement, peuvent être accueillis de 17h à 11h le lendemain matin.

Il s'agit d'un hébergement temporaire d'urgence des personnes qui sont confrontées à des difficultés majeures (telles que dégâts des eaux à domicile par exemple) ou à un besoin spécifique de l'aidant (hospitalisation, déplacement, etc. ...).

L'hébergement temporaire accueille des personnes pour une durée maximum de 90 jours soit pour un séjour d'adaptation en vue d'une future admission en EHPAD, soit pour répondre à un besoin spécifique de l'aidant ●

L'EHPAD

Enfin, l'EHPAD permet l'hébergement permanent de 115 résidents. C'est un lieu de vie et de soins où les personnes accueillies sont reconnues et accompagnées de manière individuelle tout en intégrant un collectif.

Des animations adaptées sont offertes tous les jours aux résidents et des techniques de soins non médicamenteuses sont proposées. Chaque résident dispose d'un projet de vie personnalisé. La restauration est faite sur place et les familles peuvent venir déjeuner avec leurs proches ●

**N'hésitez pas à vous renseigner au
02 32 45 62 00**



ENTRE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE ET DEMENAGEMENT

LE PUB DE LA RUE SAINT-DENIS SE MET AU VERT

Changement de cap pour Emilie Hébert, gérante du pub depuis ce début d'année et issue du monde industriel de la métallurgie. Changement de décor dans la foulée puisque le pub revêt dorénavant son manteau vert typique des pubs irlandais. Entre « happy hour », jeux de fléchettes, soirées à thème, concerts (tels que celui de Nico Bravin, l'enfant du pays, le 18 mai prochain), et le tout agrémenté de planches charcut/fromage et autre petite restauration, le pub de la rue Saint Denis est un lieu incontournable des soirées Brionnaises.



Le Pub - 6 bis rue Saint Denis - 27800 Brionne
Ouvert du mardi au samedi de 17h à minuit (1h le week-end) et le dimanche toute la journée ●



« LES FÉES NATURE » DÉMÉNAGE ET DÉVELOPPE SON ACTIVITÉ

Tout a commencé il y a à peine quelques semaines, lorsque Alicia Vincent et sa sœur Katia Ramearez réalisèrent que prendre un local plus grand pour pouvoir combiner leurs deux spécialités était une bonne idée. Alicia est coiffeuse dont la particularité est d'utiliser exclusivement des produits 100% végétaux bio. Depuis quelques années son salon alors situé place de l'Église cartonne. Ses prestations sont au même tarif qu'un salon « traditionnel », les produits chimiques en moins. Katia, quant à elle, pratique la lithothérapie et autres soins énergétiques tels que le magnétisme et la radiesthésie. Si la lithothérapie était déjà pratiquée dans le salon de coiffure de sa sœur, les nouveaux locaux et sa surface doublée lui permettent de pratiquer non seulement à domicile mais également au salon car une pièce lui est consacrée. Ainsi, il est désormais possible de soulager son stress, son mal-être et autres troubles de santé tout en se faisant plaisir en prenant soin de soi. Cerise sur le gâteau, vous pouvez, pour le même tarif et sur rendez-vous, combiner les deux et vous offrir un shampoing et un soin énergétique du cuir chevelu, tout en profitant d'une décoration zen faite de bois et de produits ésotériques au doux son du murmure de l'eau qui coule.

Les fées Nature - 13 rue Foch - 27800 Brionne - 09 87 32 38 32

Ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h - Le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Le vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 18h. Fermé le mercredi et le dimanche ●

OUVERTURE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



DU 11 MAI AU 8 JUIN 2024

DU MARDI AU DIMANCHE - 10H30 À 18H30

PRODUITS UNIQUES ET FAITS
MAINS PAR DES ARTISANS LOCAUX



Brionne - derrière la Mairie à côté de
l'école maternelle Georges Brassens



NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE

LES ARTISANS DE L'ASSOCIATION BOU'D'COCO S'INSTALLENT À BRIONNE

Vous y retrouverez une vingtaine d'artisans locaux :

- alliant les métiers du tissu, du bois, du métal, du cuir ;
- des univers tels que la décoration, des jeux, du bien être olfactif et esthétique ;
- de l'art filaire, des fleurs et des bijoux ;
- de la gastronomie locale (farine, safran, miel)
- et bien d'autres ...

De nombreuses idées cadeaux pour la fête des mères et l'occasion de rencontrer des artisans avec de nombreux savoir-faire.



Le nouveau bureau d'ABCD



ABCD

Avec un bureau récemment constitué, l'Association Brionne Commerce et Développement (ABCD), l'union commerciale de la Ville, et ses plus de 55 adhérents fourmillent d'idées pour les manifestations futures.

Après un loto alimentaire qui a rencontré un vif succès, l'association prévoit :

- une grande tombola sur 3 jours (du 24 au 26 mai) pour la fête des mères
- la participation des commerçants pendant toute la période des festivités des 80 ans de la Libération avec de belles vitrines aux couleurs des drapeaux français et canadien
- l'installation d'un endroit convivial rue du maréchal Foch afin de proposer un repas partagé le soir de la fête de la musique le 21 juin
- La braderie des commerçants le samedi 27 juillet, en partenariat avec le comité des fêtes et sa traditionnelle foire à tout
- et bien sûr, la quinzaine commerciale de Noël avec plein d'animations.

RETOUR EN IMAGES...

SAINTE BARBE

Vendredi 5 janvier

Les sapeurs-pompiers honorent leur sainte patronne. A l'occasion de la fête de la « Sainte du feu », un hommage émouvant a été rendu aux sapeurs-pompiers et à leur engagement auprès des habitants, en présence d'une assistance venue nombreuse pour les remercier.



DES MATCHS NOCTURNES AUX COULEURS FLUO

Vendredi 5 et samedi 6 janvier

Encore un beau succès pour ce club de handball particulièrement dynamique. Les soirées de hand fluo, dont le principe est de jouer dans le noir avec pour seuls repères des marqueurs fluorescents sur le terrain et les joueurs, ont rencontré un vif succès. Une belle occasion pour fêter l'anniversaire du club en même temps !



ABCD JOUE LES PROLONGATIONS DE NOËL

Lundi 15 janvier

Bilan plus que positif pour la quinzaine commerciale organisée par l'union des commerçants de Brionne ! L'occasion également de remettre aux heureux gagnants les lots de la grande tombola.

NUIT DE LA LECTURE

Samedi 20 janvier

Quand « le corps » est mis en avant de la nuit de la lecture. Plusieurs ateliers et animations ont été proposés au cours de la journée à la médiathèque, avec notamment une valorisation des auteurs locaux venus rencontrer leur public pour des séances de dédicaces mais aussi la rencontre d'une danseuse venue proposer l'exploration du mouvement grâce à l'imaginaire des livres.



L'OPÉRA DE ROUEN, MOWGLI ET CIE

Jeudi 8 février

Quand Mowgli arrive entouré de ses amis Bagheera et Baloo, Sherkhan n'a qu'à bien se tenir !
Le spectacle mêlant musique et histoire contée sur fond d'illustration a fait salle comble... et un public comblé !



LA LUMIÈRE DANS TOUS SES ÉCLATS

Samedi 17 et dimanche 18 février

Un thème particulièrement inspirant au vu de la qualité et du niveau très élevé des exposants de cette 6^{ème} édition du salon de la photo. Près de 40 exposants ont ainsi participé au plaisir des yeux avec plus de 250 photos aussi « éclatantes » les unes que les autres.

CROUSTILLONS ET TOURS DE MANÈGE AU PROGRAMME DES VACANCES

Du samedi 2 au dimanche 10 mars

Chaque année, les forains investissent la place Frémont des Essarts, devant la mairie et la salle des fêtes avec leurs attractions encore plus nombreuses cette année. La foule était au rendez-vous. L'incontournable distribution des croustillons auprès de nos aînés a aussi eu lieu pour leur plus grand plaisir, avec cette année également une distribution au centre de loisirs.



RETOUR VERS LE PASSÉ EN PHOTO

Du mardi 5 au samedi 30 mars

Forte de son succès lors des Journées du patrimoine, l'association Brionne Carrefour d'Histoire a réitéré son exposition de photos de classe des écoles de Brionne, des années 50 aux années 2000. Une séquence nostalgie qui en a ravi plus d'un !

RETOUR EN IMAGES...

LE COURT-MÉTRAGE À L'HONNEUR

Du mercredi 20 au samedi 23 mars

Organisé par la médiathèque, le festival du court-métrage permet de proposer gratuitement des films et des images inhabituels pour tous les âges. Ainsi, toutes les classes des écoles Georges Brassens, Louis Pergaud et La Providence ont pu profiter de séances scolaires spécialement adaptées aux âges des enfants.



LA GRANDE LESSIVE S'ÉTEND DANS BRIONNE

Jeudi 21 mars

« Faire des bulles » ! Telle était l'invitation de l'édition 2024 de La Grande lessive. Les enfants des écoles et du centre de loisirs ont exposé leurs créations individuelles sur les fils tendus à différents endroits de Brionne.

ALICE AU PAYS DES PYJAMAS

Vendredi 29 mars

Jeux de croquet, reine de coeur, lapin blanc et potion ! Tous les ingrédients étaient réunis pour satisfaire la centaine de bambins venus profiter d'une soirée pyjama à la médiathèque. Un bon goûter et un spectacle sont venus clôturer l'événement.



TOUS ENSEMBLE, CAPABLE DE DIRE NON !

Vendredi 12 avril

Capable, c'est le nom donné à l'ensemble des actions de prévention des conduites addictives mises en oeuvre par la Ville de Brionne et ses partenaires (Agence Régionale de Santé, Association Addictions France, Promotion Santé Normandie, SOS Solidarités et Adissa), notamment sur l'addiction aux écrans.

Vendredi 12 avril, la commune via son centre socioculturel Le Repère organisait une journée événement auprès de 200 élèves de CM1, CM2 et 6e pour les amener, grâce à des ateliers ludiques, à se poser les bonnes questions sur leurs



usages d'internet, des smartphones et des réseaux sociaux.

Parce que « les bonnes pratiques, c'est pas automatique », les familles étaient également conviées en fin de journée à un temps de réflexion, par le biais d'animations et de jeux, pour appréhender leur rôle et leur nécessaire contrôle.

ENSEMBLE POUR BRIONNE

Dans cette période difficile pour une grande partie des Français en raison d'une inflation toujours élevée, la municipalité apporte plus que jamais son soutien aux familles brionnaises, notamment avec des tarifs accessibles à la cantine (allant de 1 à 3,36 €), malgré la hausse continue du coût des denrées et de l'énergie. La majorité a en effet souhaité maintenir ces tarifs et que l'essentiel du coût de fabrication des repas (autour de 8€) continue d'être pris en charge par le budget communal.

Aux côtés de notre maire, notre équipe poursuit son travail pour renforcer l'attractivité de Brionne et assurer un cadre de vie agréable aux Brionnais, au moyen d'une gestion rigoureuse du budget et avec des investissements prudents mais nécessaires dans la sécurité (défense incendie), ou dans l'entretien du patrimoine communal - la réfection de l'école Pergaud vient tout juste de s'achever et une étude diagnostique sera conduite cette année sur l'ensemble de l'église Saint-Martin afin d'établir un plan pluriannuel de restauration. Enfin, la réflexion engagée sur l'avenir de la friche SIM avance bien. L'enjeu étant d'intéresser un ou plusieurs investisseurs afin de donner vie aux projets envisagés par la commune.

Les élus de la majorité *Continuons Ensemble pour Brionne*

LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

L'année 2024 se déroulera comme 2022 et 2023, sans véritables projets car la ville n'a pas de capacité financière. Les chiffres issus de l'argus des communes sont parlant : Note sur la santé financière 4.8/20 et note sur les dépenses 3,1/20 car 1092€/Habitant alors que la médiane des communes de même taille est de 770€/Habitant. Cela confirme la mauvaise gestion. De plus, le maire a fait de nouveau appel à un crédit à court terme de 1 000 000€ !!! Les projets importants oubliés sur le site de la SIM, rue St Denis : construction de logements pour seniors avec Age et Vie, maison médicale, et cases commerciales.!, réfection de la justice de paix, etc. . Beaucoup de paroles mais surtout peu d'actes.

Mais notre plus grande inquiétude : les Hauts de Callouet, véritable fiasco du maire. En effet, seulement 6 parcelles vendues en 10 ans alors qu'il fallait en vendre 21. Le maire a donc décidé de vendre les terrains à un bailleur Seimor de Oissel. Ce bailleur pour logements sociaux va rentabiliser son achat car 2 maisons seront implantées sur chaque parcelle au lieu de une à l'origine !

Mais quel mépris pour les propriétaires déjà installés qui peuvent se sentir abusés par les belles promesses d'un beau cadre de vie. Mais selon le maire, tout va bien .

Les propos tenus sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



DÉCOUVREZ

L'APPLICATION MOBILE

DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Le
BRIONNAIS
avril - mai
2024 / n°19

80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

LA NORMANDIE CÉLÈBRE LA LIBERTÉ



du 8 juin au 1^{er} septembre 2024



sur les communes de
Brionne et Calleville

80^e

ANNIVERSAIRE
DU D-DAY ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE
1944-2024



80^e ANNIVERSAIRE
DU D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE



VILLE DE BRIONNE



mémoire et solidarité



NORMANDIE-SEINE

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
☎ 02 32 47 32 20
☎ 02 32 46 25 61
secretariat.mairie-brionne@orange.fr
www.ville-brionne.fr

